

1652

## Misère temps (Chaptire XVI)

Follow this and additional works at: [https://via.library.depaul.edu/vdpstd\\_fei](https://via.library.depaul.edu/vdpstd_fei)

---

### Recommended Citation

Misère temps (Chaptire XVI).

[https://via.library.depaul.edu/vdpstd\\_fei/4](https://via.library.depaul.edu/vdpstd_fei/4)

This Article is brought to you for free and open access by the Studies at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Feillet, Alphonse by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact [digitalservices@depaul.edu](mailto:digitalservices@depaul.edu).

# Alphonse FEILLET

## La misère au temps de la Fronde et Saint Vincent de Paul

### CHAPITRE XVI

Lettres de saint Vincent de Paul, de la mère Angélique, de la mère, Agnès Arnauld sur la misère de Paris. — Prix des denrées. — Les plus bouffons, comme Loret, deviennent tristes en face de tant de maux. — Remise du loyer de Pâques 1652, accordé par le Parlement aux locataires de Paris. — Environs de Paris. — Étampes. — Les *aéreux*. — Les Missionnaires de Vincent et les Filles de madame Legras, «martyrs de la charité.» — État de la Brie. — Cet excès de misères amène la réaction dont l'abbé Fouquet est un des principaux instruments. — Rôle du clergé pendant la Fronde.

Il fallait, comme l'avait dit le Religieux de Saint-Denis, que «Condé n'eût aucun amour pour sa patrie, aucune pitié de Paris,» et presque aucun sentiment humain pour s'être ainsi décidé à stupéfier par la terreur une population déjà gisant à ses pieds, demi-morte de faim et de misère. Il semble que de tous côtés s'élève le cri désespéré du poète Pétrarque «Hélas ! Il n'y a que la douleur qui dure en ce monde !» Aussi, hésitons-nous, après les pages terribles que nous avons déjà transcrites, à continuer ces enquêtes ; nous le savons, il y a dans cette histoire trop de gémissements, trop de larmes, trop de sang, pour qu'un lecteur ordinaire puisse s'y plaire longtemps ; que celui donc qui demande à l'histoire la distraction et l'amusement passe ce chapitre, il n'est pas écrit pour lui. [403]

Tel de nous n'aurait pas la patience de lire ce qu'ont pu supporter nos pères ! Certes, ils pouvaient dire avec Tacite. *Dedimus profecto magnum patientiæ documentum.*

N'avoir pas de quoi vivre et avoir à craindre chaque jour d'être tué, en un mot ni sécurité ni pain, telle est la situation des malheureux habitants de Paris et des environs : des lettres confidentielles de Vincent de Paul à ses missionnaires ou de la mère Angélique à la reine de Pologne vont nous la montrer ; nous les prenons presque au hasard, et nous n'en donnerons qu'un petit nombre :

«Notre pauvreté augmente avec les misères publiques ; les troubles nous ont ôté tout d'un coup 23,000 livres de rente, car outre la privation des aides (rentes sur les boissons), les coches ne vont plus... Nous

sommes maintenant (1er mars 1652) 35 prêtres, vous pouvez penser quelle est notre peine pour subsister <sup>1</sup>.»

## Les lettres de la mère Angélique entrent dans plus de détails :

«1er mai. — La barbarie des soldats est telle, que les Turcs ne sauraient faire pis ; on accuse surtout les Allemands et les Polonais de ces sacrilèges et de ces cruautés... Leur licence est si horrible, qu'entre Port-Royal des Champs et Port-Royal de Paris, il n'y a pas une âme dans les villages, de sorte que ne trouvant plus de pain, les soldats forcent tous les lieux où ils croient qu'il y en a... Tout Paris est rempli de religieuses qui ont fui leur asile, (à Port Royal, le 16 mai, il y en avait 160 d'étrangères à la communauté, et 240 le 12 juin), et le nombre augmente chaque jour... — 26 juin. On est ici dans la crainte d'un nouveau siège ; la farine vaut déjà 56 livres, et on a grande peine à en avoir. Le pain de Gonesse ne vient plus, les maladies augmentent, les meurtres se multiplient ; enfin, ce n'est que misère... <sup>2</sup>» [404]

Une seconde lettre du, 28 juin est encore plus explicite ; nous la donnons presque entière.

«... La France est toute désolée ; il n'y a point de province qui ne souffre à l'extrémité. Paris et ses environs sont des plus maltraités, Tous les villages d'alentour sont entièrement déserts, et ce qui reste d'habitants sont retirés dans des bois, les autres étant morts de faim ou ayant été assommés par les soldats... Les abbayes ont été presque toutes pillées, et ce qui est plus les religieuses qui n'ont pu se sauver ont été indignement traitées. Un soldat mort à l'Hôtel-Dieu a confessé avec grande douleur quo, de tous les horribles crimes qu'il avait commis, celui qui l'affligeait le plus était que, comme il poursuivait une religieuse, elle avait monté par le moyen de la grille jusqu'au crucifix qu'elle tenait embrassé, ce que voyant, de rage il l'avait tuée d'un coup de fusil... La maison de mon frère d'Andilly [405] (Pomponne) a été non-seulement pillée des Lorrains, mais presque démolie, les arbres arrachés et tous les pauvres paysans estropiés. La même chose est arrivée à un de nos villages (Mondeville), et il

---

<sup>1</sup> Arch. de la Mission à Paris. Lettres de saint Vincent de Paul. Voir aussi celles du 16 février, du 3 mai, du 21 juin, du 5 juillet, etc...

<sup>2</sup> Les *Lettres de la mère Agnès Arnauld*, publiées par Faugère (1858, 2 vol.), ne nous apprennent presque rien sur l'époque de la Fronde, cette religieuse s'étant fait un devoir de conscience «de ne point du tout parler de ce qui se passe, mais de faire mourir tout en soi.» 30 janvier 1649. On entrevoit cependant même dans son silence et dans les mots qui lui échappent la terreur générale, signe caractéristique des correspondances de ce temps, «cette, guerre civile qui est le tombeau de tant de gens... 10 août 1649. I, e temps est si malheureux que les personnes qui ont le plus sujet d'espérer de la sûreté n'en trouvent plu, du tout sur les chemins. Il faut attendre, la paix, dit-elle à une religieuse qui voulait venir de Blois à Paris... 30 avril 1652. Nous sommes dans un temps où il faut être revêtu *des entrailles de miséricorde* pour le prochain, si nous voulons que, Dieu nous ouvre les siennes.» 25 mai 1632, etc. Un de ces voyages en prose et en vers, comme ceux de Bachaumont, qui furent si à la mode au dix-septième siècle, fait encore bien mieux connaître le peu de sécurité qu'offraient les routes en 1652 : cinq voyageurs, dont l'un, l'auteur du récit, est magistrat, vont de Paris à Lyon vers janvier 1652, escortés de leurs domestiques, tous sont armés d'épées, de pistolets, de fusils ou de mousquets : ils parlent à chaque instant de la garde qu'on fait à la porte des villes dont on leur refuse souvent l'entrée en les voyant ainsi équipés ; à Corbeil, à Pont-sur-Yonne, il lotir faut donner d'assez grosses sommes ; dans les villages, leur aspect cause le, plus vif effroi et met les habitants en fuite, en particulier à Villeneuve-le-Roi et même à Joigny, à Saulieu, au delà de Rouvray ; ils jettent mie véritable consternation dans Trévoux par une fait fanfare qu'ils ont l'idée d'exécuter avec douze cors ; à Vermanton, non loin d'Auxerre, des officiers de connaissance qu'ils rencontrent leur font faire une véritable débauche aux dépens des habitants qu'on somme de livrer leur meilleur vin, etc. Voir Nouveau recueil de diverses poésies françaises, composées par divers auteurs. Paris, chez de Sercy, petit in 12 ; une édition porte ce titre : les Voyageurs inconnus et autres œuvres curieuses tant en prose qu'en vers.

faut dire partout, car ceux des princes, maréchaux de France, capitaines des gardes n'ont point été considérés, n'y ayant nulle obéissance ni discipline dans pas une armée, et il semble que tous les soldats sont possédés du démon... Jusqu'à présent Dieu a protégé notre maison des Champs par la charité extrême de M. de Luynes, qui ne l'a point voulu abandonner, avec 25 ou 30 solitaires, quoique ses amis l'en aient prié. Il a fait faire 8 tours pour la défendre, et a fait avoir quantité d'armes pour tous les ermites. Il y a des gentilshommes du pays qui s'y sont aussi retirés avec quantité de pauvres et les ouvriers, en sorte qu'il y a bien 0,010 personnes qui y vivent par la charité de ce bon seigneur... A Paris on couche partout, jusque dans les parloirs, et nous sommes obligés de refuser des religieuses avec grand regret. On nous menace de la peste, et on dit qu'il y a déjà en quelques quartiers de la ville... Les malheureux soldats ont tant commis de crimes, que toutes les filles et femmes de la campagne qui Pont pu se sont sauvées cri cette ville, et la rage des démons qui vont toujours multiplier les maux, faisait que de méchantes personnes les attendaient aux portes pour sous de belles promesses, les mener se perdre. Pour y remédier, M. du Hamel, curé de Saint-Merry, a le premier, par le moyen des dames de sa paroisse, fait louer une grande maison, et les autres curés, à son imitation, pour loger et nourrir ces pauvres créatures<sup>3</sup>, en sorte qu'il y en a plus de 100 à Saint-Merry et aux autres paroisses de même. On leur donne à filer, afin qu'elles ne soient pas oiseuses et qu'elles gagnent quelque chose qu'elles puissent emporter quand elles s'en retourneront... Il se fait encore de très-grandes aumônes. Tous les corps se sont taxés pour nourrir les pauvres qui y abordent de toutes parts. On eut il y a quelques jours un grand sujet de pitié. Deux bateaux pleins de pauvres blessés arrivèrent au port au Foin, pensant être reçus à l'Hôtel-Dieu ; mais cela ne se put, y en ayant déjà un si grand nombre, qu'ils sont sept dans chaque lit, quoiqu'on ait fait deux salles de plus ; de sorte que l'en coucha ces pauvres malades sur le foin. Aussitôt que cela fut su, des dames y coururent, et chacune en prit ce qu'elle put chez soi ; de sorte que ces pauvres forent beaucoup mieux qu'ils n'eussent été à l'Hôtel-Dieu, où il en meurt 100 par jour. On a été contraint d'ouvrir l'hôpital Saint-Louis pour mettre les blessés qu'on apporte des armées qui se sont horriblement battues à Étampes, dont tous les [406] environs sont dans une destruction et une désolation incomparables, car tous les blés y sont perdus, les vignes arrachées, les villages brûlés, de sorte que Mlle Lamoignon a jugé qu'il fallait secourir ce quartier. Pour cela on y a envoyé de bons prêtres avec 4,000 livres de l'aumône de V. M. C'est ce qui empêchera de périr ce qui reste du pauvre peuple. Ce secours d'Étampes était si pressé que, en attendant vos ordres, nous avons cru que V. M. aurait agréable que ce tiers y allât. Ou nous faisait espérer la paix, et tous les jours elle se rompt. On dit que les affaires sont tellement aigries de tous les côtés, qu'il faut un miracle singulier pour l'avoir. Pour moi j'en désespère, voyant l'endurcissement des cœurs ; car hors le petit nombre de bonnes âmes qui s'appliquent à la charité, les autres sont autant dans le luxe que jamais. Le Cours et les Thuilleries sont aussi fréquentés que ci-devant, les collations et tout In reste des superfluités vont à l'ordinaire, sans que l'horrible image de la calamité dont les rues sont pleines, les meurtres si ordinaires dans les rues et aux portes, et la cherté de toutes choses puissent toucher les cœurs et faire appréhender la colère de Dieu...

5 juillet. — Le besoin de farine est si grand à Paris, que le pain y vaut déjà, tout le plus noir, dix sols la livre. Nous n'en avons plus que pour cinq jours... Nous avons du blé, mais on ne peut le faire moudre qu'avec une très-grande peine, à cause des soldats qui volent les moulins. Il y a grand sujet de craindre pour l'avenir encore pis.

12 juillet. — Imaginez-vous, madame, que dans tous les maux que V. M. sait que nous souffrons, et dont les particularités ne se peuvent dire sans horreur, ou va encore à l'hôtel de Bourgogne (à la Comédie), et tous ceux qui ne sont pas encore dans l'angoisse présente ont si peu de compassion de celle de leur prochain, qu'ils cherchent autant leur divertissement qu'en pleine paix, et ce lui est plus horrible, c'est qu'on ne peut souffrir que les prédicateurs prêchent la pénitence... Répétons sans cesse cette parole, du Saint-Esprit : *Les grands et les puissants seront tourmentés puissamment...* Nous ne pouvons qu'à grande peine avoir communication avec les Ermites, et souvent les soldats dont nous sommes toutes entourées prennent nos lettres, de sorte qu'on n'ose écrire qu'avec crainte. Si le malheur du temps continue, on croit que nous serons encore mieux à Port-Royal des Champs qu'ici, où on a grande peine à avoir du pain, et à cause des séditions du peuple qui s'émeut à toute heure et qui fait

---

<sup>3</sup> Encore l'initiative janséniste dans cette charité qui sauve l'honneur des pauvres filles.

qu'on tue les hommes comme les poulets, et avec la même facilité. Outre cela on croit que la peste y sera grande par la multitude des pauvres.

16 juillet. — On s'entre-massacre tous les jours avec toute sorte de cruauté et d'inhumanité... Les soldats s'entre-volent après avoir pillé les autres, et comme ils gâtent plus de bien qu'ils n'en pillent, ils ne [407] laissent pas après de mourir souvent de faim, ne pouvant presque plus, rien trouver. Toutes les armées sont également dans le même désordre, et c'est à qui pis fera... On essaye de renvoyer de Paris des paysans, pour serrer les grains ; mais à mesure qu'ils serrent, les gens de guerre les viennent battre et dérober, et mettent tout en fuite... *Les grands et les souverains qui souffrent pour l'ordinaire très-peu en ce monde doivent trembler en voyant les autres tant souffrir.*»

Loret, dans sa *Muse historique*, confirme les prix élevés de toutes les subsistances à Paris ; encore sa lettre est du 12 mai (on se souvient qu'il faut quadrupler ces chiffres pour trouver l'équivalent de notre monnaie) : le beurre vaut 20 sol 3 la livre ; l'aloiau de bœuf 30 sols, le pain de ménage un écu, un morceau de fromage, 10 sols... Il y a plus de 100,000 mendiants à Paris, en présence de tous ces maux, la amuse burlesque du pauvre chroniqueur, qui jusqu'à ce moment a ri de tout, l'abandonne, et il l'avoue ingénument.

Quantité de gens pourront dire  
Qu'il vaudrait autant rien n'écrire  
Que d'écrire si tristement ;  
Mais qui pourrait faire autrement ?  
Le feu, comme dedans du chaume,  
Se répand par tout le royaume ;  
On voit l'État qui va périr  
Si Dieu ne nous vient secourir.  
Et quoi ! durant cet incendie,  
Faut-il faite la comédie,  
Et jouer le plaisant rolet  
De Philipin ou de Jodelet ?  
Qui le voudra faire le fasse...  
Pour moi, durant cette disgrâce  
Où tous les bons Français ont part,  
Je ne puis devenir raillard ;  
Si quelques-uns s'en formalisent,  
Que mes rimes point ils ne lisent.

Les habitudes régulières des temps de calme, ne peuvent [408] plus se continuer au milieu de pareils désordres : par impossibilité même, les contrats ne sont plus exécutés. On ne sera donc pas surpris de rencontrer une nouvelle exemption de paiement des termes accordée par le Parlement aux locataires et sous-locataires de Paris, sur leur requête, :

Requête des habitants de la ville et faubourgs de Paris présentée à la cour de Parlement pour la remise des quartiers de Pâques, Saint-Jean et Saint-Remy prochains, attendu la misère du temps.

Supplie très-humblement les principaux locataires et sous-locataires de la ville et faubourgs de Paris, remontrant qu'ayant depuis quatre années souffert et enduré tous les plus grands effets de la misère du temps, qui sont la guerre, la famine et les maladies dangereuses, avec toute la peine imaginable, se sont vus réduits comme au désespoir de pouvoir subsister, et à l'impossible de survivre à tant de maux. Vu que durant le cours des troubles présents qui agitent la France, toutes affaires

cessent, le commerce n'étant plus en usage, les marchands ne pouvant continuer leurs trafics de marchandises, et les pauvres artisans et gens de métier, chargés de femme et d'enfants, meurent journellement de faim, de pauvreté et de langueur, n'ayant de quoi s'employer pour gagner leur vie. Pressés de nécessité, leur dernier recours est la mendicité, refuge des misérables : de sorte que le mal est encore plus grand, que ce remède extrême n'a point d'effet, tant à cause du nombre infini des pauvres qui sont dans Paris, que de la cherté des vivres, du bois et de toutes sortes de denrées qui n'y viennent qu'après avoir payé de grandes sommes d'argent aux ports, aux passages et aux entrées des villes que les gens de guerre tiennent et occupent, ce qui est le sujet de la cherté de toutes choses, qui sont aujourd'hui à des prix excessifs, et dont les pauvres gens de métier, faute d'argent, n'en peuvent avoir. Et néanmoins il se voit que, saisi, avoir égard ni considération à une multitude incroyable de personnes dénuées de biens, ne trouvant emploi pour gagner ni avoir du pain, on ne laisse pas de contraindre les locataires, dans leur grande incommodité, d'aller à la garde des portes, pendant que leur pauvre famille pâtit et gémit dans la nécessité : chose cruelle et digne de compassion, telle que, si à présent ils étaient forcés de payer un seul terme, la plus grande partie, quoiqu'ils vendent jusqu'à la paille de leur lit, ne le pourraient faire.

Ce considéré, Nosseigneurs, et que la misère est encore plus grande [409] qu'on ne la représente, Plaise à la cour d'avoir pitié d'un si grand nombre de pauvres locataires, que la nécessité urgente, joint avec le désespoir, pourraient enfin les porter à quelque sédition très-dangereuse, laquelle il faut éviter par tous les moyens possibles. Et en cette considération, il plaira à la cour ordonner qu'elle les dispense de payer les loyers des trois quartiers de Pâques, dernier passé, Saint-Jean et Saint-Remy prochain, comme leur étant impossible de ce faire, quelque contrainte qu'on leur fasse, ou à faute de ce, les dispenser d'aller à la garde des portes ; à quoi ils ne peuvent vaquer pendant que leur famille meurt de faim ; étant plus raisonnables que les propriétaires des lieux qu'ils occupent, fournissent des hommes à leurs dépens pour aller à la garde des portes, que les pauvres habitants locataires, dont la plupart sont sans armes et n'ont aucun moyen d'en avoir. Ce sera une œuvre de justice et de charité qu'ils espèrent de la cour et qui ne demeurera point sans récompense, s'il lui plaît les soulager par cette remise des trois quartiers de loyers jusqu'à ce qu'il plaise à la bonté divine nous octroyer la paix et donner moyen au pauvre peuple de gagner sa vie. Et vous ferez bien. Paris, 19 juin 1652.

Suivent soixante-seize noms de marchands, bourgeois et artisans de Paris, demeurant sur les pont Saint-Michel, pont au Change, rue de la Barillerie et environs du Palais ; cette conduite ayant été imitée par les principaux locataires des autres quartiers de la Ville, le Parlement prit la requête en considération et le conseiller Fedeau fut nommé rapporteur de cette affaire. Son rapport étant favorable ainsi que les conclusions du procureur général, la Cour, par un arrêt du 6 septembre, déchargea les demandeurs du quartier de Pâques dernier, et quant à celui échu au jour de Saint-Jean suivant, elle renvoya les parties à la barre de la Cour pour contester par instance de chaque quartier, rue et conditions des personnes en la matière accoutumée. <sup>4</sup>

Dans un autre recueil de pièces (Bibl. Mazarine) se trouve une autre ordonnance du Parlement se rapportant [410] au même fait : «Le Parlement fait défense de présenter aucune requête au nom collectif des propriétaires, sauf à chacun en particulier à se pourvoir devant les juges ordinaires pour la diminution prétendue qu'il peut devoir d'un quartier d'arrérages de rentes

---

<sup>4</sup> Bibl. Maz. Recueil de plusieurs pièces (17634).

foncières et autres constituées pour la construction de bâtiments, de maisons dont les locataires se trouvent déchargés.»

Il est inutile d'ajouter à ces récits celui des *Relations*. Nous leur emprunterons un seul détail : après la journée du faubourg Saint-Antoine, les pauvres artisans des faubourgs coururent couper des morceaux de la chair des chevaux tués dans le combat, et cette viande se vendait encore 10 sols la livre... La situation des environs de Paris n'était pas meilleure, examinons-la rapidement, en nous arrêtant spécialement à Étampes. Une partie des troupes de Turenne vint camper le 7 mai, dit la *Gazette de Renaudot*, au camp d'Antoni, le gros de l'armée étant à Palaiseau, d'où les coureurs ont visité tous les villages des environs de Paris, et y ont fait tant de désordre que la plupart des paysans ont été contraints de se réfugier dans la ville ; le 24 mai, d'après les *Nouvelles à la main* publiées dans la *Revue Rétrospective* de M. Taschereau <sup>5</sup> ses troupes se sont tellement gorgées de butin que les soldats se débandent de tous côtés et se retirent chez eux pour le mettre en sûreté ; derrière eux, ils ne laissent que maladies et pauvreté. Vincent de Paul écrit à un missionnaire le 24 juillet :

«Nous avons entrepris à Palaiseau, où l'armée royale a campé vingt Jours, ni, aussi grand travail que celui d'Étampes ; les maladies et la pauvreté y sont aussi extrêmes, et nos ouvriers (les missionnaires) sont tombés malades au nombre de sept ou huit, les uns après les autres, ce qui nous oblige d'y en envoyer d'autres et de rappeler ceux-là. [411]

Les *Relations* font frissonner par la peinture des environs de Paris, où les armées ont campé :

«Les villages de Châtres, Linas, etc, sont déserts, et il faut faire ce qu'on fait dans les quarante lieues de pays de Saint-Quentin à Sedan, dans ces quartiers où l'en n'entend parler que de meurtres, pillages, voleries, violences et sacrilèges. A Étrechy, les vivants sont mêlés avec les morts, et le pays en est rempli. A Villeneuve Saint-Georges, Crosne, Limay, on a trouvé 374 malades dans la dernière extrémité, ni lit, ni habits, ni pain. Il va falloir commencer par enlever le foyer d'infection qui augmente la maladie, en enterrant les cadavres d'hommes, de chevaux morts et de bestiaux, et toutes les saletés que produit le séjour d'une armée.»

La *Relation* veut ici parler d'une opération connue sous le nom de *travail des aéreux* et que nous reverrons en grand à Étampes ; on la trouve mentionnée pour la première fois après le combat qui fut donné en Champagne (1651) auprès de Saint-Étienne et de Saint-Souplet. Plus de 1,500 des ennemis demeurèrent sur la place, et servaient de pâture aux chiens et aux loups ; à cette nouvelle, Vincent manda à l'un des prêtres de la Mission de prendre des

---

<sup>5</sup> T. XX (*Journal de la Fronde, 1652-1655*).

hommes à la journée, et de faire enterrer ces corps à demi pourris, pour délivrer les vivants d'un spectacle d'horreur qui remplissait l'air d'infection. Le dégel qui survint un instant rendit cette recherche des corps, épars çà et là dans la campagne, encore plus difficile ; heureusement le froid revint, car, dit le prêtre chargé de cette mission, si le dégel eût continué, il n'y aurait en personne qui voulût s'y engager pour mille écus. Ce travail coûta environ 300 livres.

À Lagny et à Corbeil, même état qu'à Palaiseau et à Étampes. A Étioles il n'y a pas une maison entière, les malades sont exposés à l'injure du temps et dépourvus de tout secours temporel ou spirituel. Voyons donc ce qui [412] se passait à Étampes qui, dans ces *Relations* sert de point de comparaison.

L'armée des princes était sortie d'Étampes, le 23 juin, après un séjour de deux mois :

«La ville était presque vide d'habitants, beaucoup étaient morts et d'autres s'étaient absentés, et de ceux qui restaient, la plupart étaient languissants et malades, et il y a de l'apparence que cette misérable ville se ressentira *encore longtemps* (l'auteur dom Fleureau écrivait ces lignes en 1683, c'est-à-dire plus de trente ans après le siège d'Étampes !) des désordres de cette guerre dont les funestes marques restent sur les masures de beaucoup de maisons qui étaient auparavant habitées.»

La *Relation* et le manuscrit d'un témoin oculaire nous permettent d'ajouter quelques ombres encore à ce sinistre tableau :

«La ville est entourée de corps morts ; ce qui reste dans des maisons en ruines a la Peau collée sur les os, et rien pour les soulager... Les cimetières sont trop petits pour recevoir les corps ; les loups commencent à y chercher leur pâture et sont déjà si affamés du sang de l'homme, qu'une bête court par les villages et a dévoré trois femmes. Pour surcroit de misères, Étampes se trouva tout infecté, à cause des fumiers pourris qui étaient répandus de tous côtés, dans lesquels on avait laissé quantité de morts, tant d'hommes que de femmes, mêlés avec des charognes de chevaux et d'autres bêtes qui exhalaient une telle puanteur, qu'on n'osait s'en approcher. Les campagnes d'alentour avaient leur part dans ces tristes calamités, les champs étaient ravagés comme après un violent orage, et la plupart des villages abandonnés n'offraient que le spectacle du deuil et de la désolation <sup>6</sup>.»

Tout semblait désespéré lorsqu'on vit arriver clans ces infortunés cantons quelques boulines que la charité faisait voler au secours de leurs frères ; ils songent d'abord à ensevelir les cadavres entassés dans divers lieux de la ville, les habitants d'Étampes, affaiblis par la maladie ou la faim, sont hors d'état de pouvoir les seconder dans ce [413] lugubre devoir ; les Lazaristes ne se rebutent pas, ils font venir de loin des hommes plus vigoureux, leur font enlever du milieu des rues ces restes hideux de carnage et de destruction ; courageusement eux-mêmes donnent l'exemple. Cinq missionnaires et cinq sœurs de charité succombèrent dans cette tâche surhumaine, véritables héros, mourant les armes à la main sur leur champ de bataille, et dignes

---

<sup>6</sup> Montrond, *Essai historique sur la ville d'Étampes*, 1836.



d'être appelés par leur chef «martyrs de la Charité.» Écoutons Vincent en parler :

«Quasi tous ceux qui travaillent à Étampes y tombent malades ; nous avons à la communauté de Saint-Lazare toujours une vingtaine de, malades, ce sont maladies qui portent à l'extrémité et dont on a grand peine à revenir... Nous sommes épuisés d'ouvriers à cette heure (8 octobre)... La Providence de Dieu a appelé à lui M. David, de notre compagnie, duquel on peut dire que, en peu de temps, *explevit tempora multa*. Il y avait seulement quinze jours qu'il secourait les malades d'Étampes. M. Deschamps, avec qui il était, m'a fait savoir qu'il y faisait autant que pourrait faire un homme venu du ciel, relativement aux confessions, aux catéchismes, aux secours corporels, à la sépulture des cadavres à peu près corrompus. Il alla en enterrer douze à Étrechy qui infectaient le village ; après quoi il tomba malade et mourut.»

Le souvenir de David revient fréquemment ; dans une lettre du 30 août écrite au missionnaire Bonichon à l'Hôtel-Dieu de Melun, on lit :

«Je suis bien marri de l'indisposition de vos missionnaires malades ; la plupart des nôtres guérissent, grâce à Dieu, mais il en tombe d'autres qui prennent leur place. M. Delafosse, qui assistait les pauvres d'Étampes, en est revenu sur un brancart avec la fièvre ; d'autres sont allés prendre sa place comme il avait pris celle de feu M. David, décédé dans ce lieu et dans cette sainte occupation. Nous ressentons tous les jours la perte d'un si bon ouvrier. Dieu a encore disposé à Crécy de M. Gilles, où il était supérieur, le 22 de ce mois ; je ne vous dis pas combien nous en sommes affligés, parce que je ne le pourrais pas. Il plaît à Dieu de nous exercer encore par la maladie de MM. Lambert, Le Soudiez à Crécy, et Berthe en Picardie <sup>7</sup>.» [414]

Ne semble-t-il pas qu'on entende sur un champ de bataille l'ordre lugubre de. «Serrez les rangs» et toujours de nouveaux soldats se trouvent au poste périlleux pour y succomber. Les Filles de la Charité ne pouvaient le céder sur un pareil terrain aux Missionnaires, et sœur Marie-Joseph mérite de voir son nom inscrit à côté de celui de M. David :

«Cette vraie Fille de la Charité succombant colin sous le poids d'un travail qui ne finissait point, et ne pouvant plus ni aller assister les malades dans leurs maisons, ni se résoudre à ne les plus servir, les faisait amener dans sa chambre, et se levant sur son lit, elle avait le courage de les saigner. Comme elle voulut continuer jusqu'à la mort de leur rendre ce service, elle expira dans le moment qu'elle se couchait, après en avoir saigné un <sup>8</sup>.»

---

<sup>7</sup> Arch. de la Mission, Paris, rue de Sèvres.

<sup>8</sup> *Vie de madame Legras*, par Gobillon, curé de Saint-Laurent. Nous lisons dans une *Relation* de mai 1652 «Pour Étampes, est tel que l'on a délaissé les malades des village, l'on s'attache, seulement à ceux de la ville, qui est en telle désolation, que l'on n'a pu trouver aile femme pour veiller une sœur de la charité, laquelle a fini ses jours en servant les pauvres de ce lieu, après les avoir secourus pendant deux années en Picardie et en Champagne.» Il s'agit probablement de sœur Marie-Joseph.

On avait, en effet, établi pour les pauvres vivants quatre hospices où étaient reçus et servis chaque jour, les malades, et où présidaient MM. Deschamps et Watebled, qui avaient appris la charité à Rethel, dans cette grande école de misère. Deux de ces maisons étaient destinées aux habitants d'Étampes, et les autres à ceux d'Étrechy, Villeconin, Guillerval, Saint-Arnoult et les villages environnants. Les orphelins ne furent point délaissés par celui dont le zèle avait su donner des mères tendres aux enfants trouvés : une vaste maison d'Étampes les recueillit. Aussi la ville relevée dressa, dans sa reconnaissance pour M. Vincent et ses disciples, une croix de fer plantée non loin de l'église de Saint-Basile sur le terrain dit [415] le Carrefour des Ormes, et qu'on voyait encore il y a quelques années.

En plus ou en moins, ce que nous venons de voir à Étampes se retrouve dans tous les environs de Paris ; la lettre de Vincent au frère Bonichon nous a montré l'état non moins déplorable de la Brie ; elle est

«semblable, dit une *Relation*, aux frontières les plus désolées, les villages sont déserts, et les pauvres mourants n'ont qu'un peu d'eau et de raisin pour toute nourriture et tout remède. Qui petit exprimer l'état de Lagny, Corbeil et environs ? La France n'est plus la nourrice de Paris, elle a besoin d'être nourrie en la plupart de ses villages, où toute récolte a été moissonnée par des mains étrangères ; les terres restées en friche rappellent la malheureuse Lorraine, et il est à craindre, qu'on ne trouve plus de secours ; car, comme les revenus ordinaires manquent à tout le monde, les pauvres seront abandonnés si ceux qui ont deux robes, c'est-à-dire qui ont au delà du nécessaire, n'en donnent une à ceux qui n'en ont point ; s'ils ne vendent ce qu'ils possèdent pour donner l'aumône.»

Aux motifs religieux, les *Relations* ajoutent des considérations parement humaines, des mesures de prudence

«Le présent besoin que l'on a trouvé dans la visite des paroisses tant à Paris que dans les environs, ne permet aucun discours que pour représenter à tout Paris que c'est un ouvrage public que l'on entreprend, et qu'il est de telle importance d'y trouver un prompt remède, que, cessant même la loi de l'Évangile qui nous oblige de donner de notre subsistance pour sauver la vie du pauvre, la seule police y doit obliger, pour empêcher le désordre que pourrait exciter le peuple affamé on les maladies que la corruption d'une mauvaise nourriture lui peut causer<sup>9</sup>.»

La plume tombe des mains à copier tant d'horreurs. Quand a-t-on jamais vu une situation plus déplorable ? Ne croirait-on pas relire l'histoire des temps de l'invasion [416] anglaise, des grandes compagnies, ou ces époques désolées des guerres de religion ? Le commerce est interrompu, les foires et les marchés abandonnés, les coches ne vont plus, les routes n'offrent aucune sécurité, les lettres interceptées par les divers partis parviennent rarement à leur adresse. La nation tout entière semble déshabituée du travail : l'atelier est désert, les ouvriers chôment partout et traînent sur les pavés des grandes

---

<sup>9</sup> Voir aussi les *Mémoires de madame de la Guette*, obligée de défendre son domaine de Sussy (Brie), entre l'Yerre et la Marne, contre les maraudeurs des deux armées... Édition de M. Moreau.

villes à la disponibilité, de l'émeute. Les propriétés sont devenues une proie toujours offerte au, plus fort, on ne peut plus les habiter tranquillement et on n'en tire aucun revenu, heureux si encore on peut se faire exempter des charges et des impôts sous lesquels le propriétaire plie écrasé ; le trésor, qui ne reçoit plus rien, ne peut payer les rentes. Le brigandage public et privé s'exerce partout impunément, les mœurs à tous les étages se sont relâchées ; la justice est impuissante à réprimer tous ces excès ; c'est le magistrat qui tremble devant le criminel. Les campagnes en friche ne présentent que ruines et désert ; la mauvaise nourriture amène des maladies aussi terribles que les pestes et encombre les hôpitaux appauvris et sans ressources ; en un mot, partout, dans tous les rangs, à tous les degrés, ce n'est que désordre, crime, anarchie. Et cet état de choses durait déjà depuis près de quatre ans ; une telle calamité ne pouvait se prolonger plus longtemps sans amener l'anéantissement complet de la société française. Ou la France devait peu à peu s'affaïssir et disparaître du premier rang parmi les peuples, ou une réaction puissante, efficace devait s'organiser ; mais, hélas ! comme on l'a vu plus d'une fois, la nation payera ce secours de ses dernières libertés.

Déjà cette réaction est à l'œuvre et s'organise sourdement [417] : à la tête sont deux de ces esprits inquiets, agités, qui, comme l'abbé Fouquet et son frère, le procureur-général Nicolas Fouquet, semblent nés pour l'intrigue et jouent un grand rôle dans les époques de trouble ; ils servent à réunir en faisceau tous ces fonctionnaires découragés, sans force parce qu'ils agissent isolément, le maréchal de l'Hôpital, le prévôt des marchands, son fils le conseiller Labarre et le premier président Molé. Une petite partie de la volumineuse correspondance de Mazarin, que nous avons pu étudier soit aux bibliothèques impériale et Mazarine, aux archives de l'empire, soit dans les copies que la bienveillance de M. Chéruel a mises à notre disposition, nous a laissé entrevoir quelques coins de ce vaste champ d'intrigues. Les *Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet*, déjà publiés par M. Chéruel, et les *Lettres de Mazarin*, du même éditeur, si vivement attendues, ne laisseront plus aucune obscurité sur ce point.

Mazarin avait encore un auxiliaire plus puissant, le clergé. M. l'abbé Maynard s'est trompé lorsqu'il a cru reconnaître les éléments d'une opposition religieuse contre le favori d'Anne d'Autriche dans quelques passages des *Carnets de Mazarin* publiés par M. Cousin. Il s'agit simplement d'une lutte de position entre le cardinal et l'évêque de Beauvais Potier, soutenu de ses amis ; d'une revendication d'influence par certains chefs de communautés tels que la supérieure du Val-de-Grâce ; M. Maynard a grossi

les proportions de quelques petits faits, accidents de cour, qui tous d'ailleurs se rapportent au commencement de la régence et lorsqu'il s'agit de se rendre maître du terrain. Un clergé hostile se fût conduit bien autrement ; il se fût rappelé facilement les scènes et les prédications de la Ligue, qui remontaient à [418] peine à cinquante ans. Où voit-on rien qui, de près ou de loin, ressemble à cette démocratie religieuse, dont M. Labitte a si vivement retracé le tableau ? A cette preuve négative ajoutons des faits positifs qui prouveront évidemment l'erreur dans laquelle une politique toute d'actualité, nous le craignons, a entraîné le récent historien de saint Vincent de Paul.

Quatre jours seulement après que le roi s'est enfui de Paris, le 10 janvier 1649, le journal de Dubuisson nous montre les archevêques de Bordeaux, de Toulouse, les évêques d'Avranches et d'Aix et jusqu'à «deux ou trois douzaines» de prélats proposant de s'assembler chez l'archevêque de Paris pour s'entremettre «de quelque accommodement entre le ministre et le Parlement.» Cette proposition a probablement reçu un commencement d'exécution, puisque le 14 janvier on refuse la sortie de Paris aux «ecclésiastiques qui veulent aller à Saint-Germain proposer un accommodement ;» les mêmes tentatives du clergé se renouvellent encore le 17 ; essayer à trois reprises une médiation entre Mazarin et le Parlement, à cette époque de fureur générale contre le ministre, peut, ce nous semble, être compté comme une preuve de sympathie.

Si, le 25 janvier, le Coadjuteur fait un discours frondeur et parlementaire à l'église de Saint-Paul, on peut facilement opposer maint sermon anti-frondeur, entre autres celui de l'abbé Lingendes (6 mars) où Beaufort crut se reconnaître dans le tableau passionné de la révolte d'Absalon, ce qui amena de si longs démêlés. Le 18 février, le zèle que montrent les prélats en faveur de la cour et de Mazarin, amène l'arrestation momentanée des évêques de Dol et d'Aire ; une mazarinade croit même [419] devoir expliquer en faveur du mouvement le silence du clergé, que le peuple de Paris ne pouvait manquer de remarquer et peut-être d'interpréter d'une manière fâcheuse pour les intérêts des ennemis de Mazarin. Le passage est significatif : «Je sais bon gré à nos prédicateurs de *ne s'être point encore* (le pamphlet est du 22 mars 1649) *ingérés d'animer le peuple à la juste guerre* où il s'est embarqué de lui-même par une légitime défensive. Et de vérité, il ne fallait pas de consultation ni d'exhortation où il n'y avait pas de doute.» (*Manuel du bon citoyen.*) Quel aveu plus formel peut-on désirer ?... La neutralité, le silence, dans de pareilles circonstances, équivalent à une adhésion que la peur seule peut arrêter ou retarder. Le 23 avril, à la suite de la paix de Ruel, les curés de

Paris, «nonobstant la froideur de M. le Coadjuteur,» se décident à envoyer une députation de douze membres à Saint-Germain ; le curé de Saint-Paul en mène six dans son carrosse et celui de Saint-Gervais en fait autant ; le doyen d'âge, curé de Saint-Landry, porte la parole. Le 3 juin, à un salut du Saint-Sacrement pour la Fête-Dieu, dans l'église Saint-Eustache, on va jusqu'à étaler les armes de Mazarin sur des ornements de la fête ; pour arrêter les murmures et l'émotion menaçante du peuple, un prêtre n'a que le temps de faire disparaître ces malencontreuses armoiries. Il nous serait facile de multiplier ces extraits de Dubuisson à toutes les époques de la Fronde ; Qui compose le brillant cortège de Mazarin à son retour d'exil, lorsqu'il va trouver la cour à Poitiers ? tous les prélats de l'ouest et du centre de la France. Le mouvement fat encore plus prononcé lorsqu'on eut réussi à rapprocher, par l'espoir du chapeau rouge, le Coadjuteur Paul de Gondy et Mazarin : une lettre de ce [420] dernier, que nous avons déjà citée (19. avril 1659.) à l'occasion de l'arrivée de Condé à Paris, marque le plus grand accord entre les deux Éminences, et Mazarin puis de Retz de faire «*prêcher* dans Paris et d'obliger *ses amis à parler* pour le service du roi.» Les désirs de Mazarin sont des ordres : le 20 avril, à l'assemblée de l'hôtel de ville, M. de Combes, *doyen de Notre-Dame et du chapitre*, «fait un long et beau discours disant qu'étant ecclésiastique, il frémissait d'horreur d'ouïr dire que deux armées chrétiennes, toutes deux françaises, fussent en présence, au cœur du royaume à commettre toutes sortes d'excès et d'hostilités à la ruine du roi et de son État, et aux mains l'une contre l'autre répandant le sang qui devait être réservé pour une bonne guerre» et il concluait avec l'abbé Prévôt, que nous retrouverons bientôt à la tête des menées royalistes, en demandant «que le roi fût très-humblement supplié de retourner en sa bonne ville de Paris, et qu'à cet effet les princes y contribuassent en mettant les armes bas.» De Mazarin, nullement question, on le voit. Dès lors ce ne sont plus que pamphlets ayant un cachet tout clérical : la *Vérité toute nue*, la *Pièce de Pontoise et l'Esprit de paix*, dûs tous trois à la plume du cordelier François Faure, plus tard évêque d'Amiens, et dont le dernier, daté du 25 juin, fit une si grande sensation dans Paris <sup>10</sup> ; *Exhortations aux Parisiens*, *Avis aux Parisiens*, *Hymnes à sainte Geneviève*, par Godeau, évêque de Vence et de Grasse ; processions des châsses de Sainte-Geneviève et de Saint-Germain des Prés dans les rues de Paris, spectacle destiné à agir fortement sur l'esprit du peuple et à

---

<sup>10</sup> Voir cette dernière pièce dans le *choix des mazarinades*, par M. Moceau et la *Gazette* n° 71, année pour les descentes de Chasse.

l'incliner à la paix ; [421] on la demande dans toutes les prières publiques. Même lorsque de Retz semble vouloir s'éloigner de Mazarin, il se trouve à son tour impuissant à retenir cette redoutable machine de guerre qu'il a lancée, et par jalousie l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondy, reprend, sur les conseils de Mazarin, cette autorité épiscopale que son indolence abandonnait trop facilement à son neveu, le cardinal de Retz. Les mandements succèdent aux mandements (5 juin, 7 juin, 28 juin) : dans ce dernier surtout, à propos des aumônes et des charités à faire, il semble qu'on entende sonner le tocsin ou plutôt le glas funèbre de l'agonie de Paris, tant le tableau est assombri <sup>11</sup>.

L'indignation causée par la journée de la porte Saint-Antoine, et surtout par les scènes hideuses de l'Hôtel de ville, encouragea le parti clérical à aller encore plus loin. Voici ce qu'on lit dans le journal de Dubuisson, qui est parfaitement au courant de toutes les manifestations de l'opinion publique :

«A la suite du combat du faubourg Saint-Antoine, on amena à l'Hôtel-Dieu de Paris 4 ou 500 soldats de l'armée des princes blessés plus ou moins gravement ; à l'abord, on confessa et administra des sacrements ceux qui en avaient le dernier besoin, mais dans la suite des, temps aucuns prêtres sages, judicieux et vraiment pieux ayant parlé ensemble, crurent qu'il fallait faire une consultation à laquelle, ils appelèrent des plus savants et de la Sorbonne même, et fut résolu que les confesseurs admonesteraient les blessés pénitents de l'état où étaient leurs âmes et du péril qu'eux et leurs camarades couraient dans le parti des princes contre le roi, *et ne leur donneraient pas l'absolution, s'ils ne promettaient sincèrement de quitter ce parti lorsqu'ils seraient guéris, et de ne porter jamais les armes contre le roi.*»

Cette, conduite du clergé, hardiment déclaré pour le roi et Mazarin, contraste avec la terreur générale qui régnait [422] dans Paris, et dont la Gazette de Renaudot, par le silence prudent qu'elle garde sur les événements de l'hôtel de ville, peut donner une idée. Quand on songe à la haine persévérante dont Louis XIV poursuivit tout ce qui avait tenu de près ou de loin à la Fronde, il semble, qu'à part l'éducation toute catholique que lui donna sa mère Anne d'Autriche <sup>12</sup>, l'influence immense qu'eut le clergé sous le règne de Louis XIV

---

<sup>11</sup> Bibl. de l'Arsenal, t. XV du Jardin de Plaisance, provenant de la bibliothèque de Saint-Martin des Champs.

<sup>12</sup> On trouve à la bibliothèque impériale (cabinet des estampes) de nombreuses gravures représentant les actes de dévotion du jeune roi avec sa mère, les prières de consécration à la Vierge, le renouvellement de cette consécration à l'époque de la majorité de Louis XIV. Une autre gravure donne une idée de la rancune de Louis XIV contre la Fronde ! c'est la représentation de la statue que Louis XIV fit élever dans la cour de l'hôtel de ville, à la date du 4 juillet 1653 pour la fête expiatoire de l'attentat contre la municipalité, parisienne. La statue en marbre représentait Louis en demi-dieu, un foudre à la main ; un de ses pieds terrasse un esclave qui tient encore le flambeau de la discorde, mais renversé et éteint ; la tête est un peu pendante hors du piédestal (c'était la Fronde ou le prince de Condé) ; l'autre pied marche sur un vaisseau renversé : ce sont les armes de Paris vaincu. Cette statue infamante resta trente-quatre ans dans la

pourrait bien avoir eu pour motif l'appui réel que ce corps avait donné au prince pendant les troubles de la minorité.

---

cour, jusqu'au 30 janvier 1687 : Louis XIV étant venu à Notre-Dame rendre grâce à Dieu du recouvrement de sa santé après une maladie dangereuse, dîna à l'hôtel de ville et accorda au prévôt des marchands la permission de transporter cette statue dans sa maison de campagne (à Chessy en Brie) ; mais comme il fallait à Louis XIV un autre monument de gloire, on remplaça cette statue par une autre en bronze, ouvrage de Coysevox, où il était représenté triomphant de l'hérésie par la révocation de l'édit de Nantes.

Voir l'Appendice du chapitre XVI, p. 560.